L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 679.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Coculus, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 680.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Story, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 681.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Barrett, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 682.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 683.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Story, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 684.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 711.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 713.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burke, Peters, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 714.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burke, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 738.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 740.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Burthe, Hodge, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 741.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 762.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 763.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Octavie et Joseph, désigné comme ilet No. 764.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Hopkins, Minturn, l'avenue Peters et la rue Robert, désignée comme une portion de l'ilet No. 765.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues York, Minturn, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 780.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues York, Minturn, Robert et l'avenue Peters, désignée comme l'ilet No. 781.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, York, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 113.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McKenna, Hays, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 114.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Baldwin, Hays, Octavie et Joseph désigné comme ilet No. 117.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, Joseph et Octavie, désigné comme l'ilet No. 650.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Clara, Martin, l'avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 651.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Coculus, Martin, l'Avenue Peters et la rue Octavie, désigné comme l'ilet No. 678.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Baldwin, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 118.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues McDonogh, Hoffman, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 121.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Octavie et Joseph désigné comme ilet No. 122.

PRATT, ISAAC, JR.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues DeArmas, Woodruff, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 125.

PADON, E. F.—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Hurtsville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et Henry Clay, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20, de l'ilet No. 62; les lots Nos. 1, 2, 3, et 4, mesurant 131 pieds de face à la rue Calhoun sur 131 pieds de profondeur; les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 20 mesurant 160 pieds de face à la rue Calhoun sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Calhoun et Benjamin; le lot No. 20 forme l'encoignure des rues Calhoun et Hurst.

PARENT, CLEMENT V.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Ferdinand, Olivier, Walnut et la propriété Foucher, désignés comme lots A et M de l'ilet No. 30, mesurant 47 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur et traversant la rue Walnut à Olivier.

PITOT, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 6ème district (Bertnville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Henry Delord, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme l'ilet No. 117.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Edinburgh, Quinn [illegible] et propriété inconnue, désigné comme ilet No 27.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Preston, State et Burtheville, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 6, mesurant 54 pieds de face à la rue Levée sur 150 pieds de profondeur.

QUINN, MME PATRICK—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Burtheville, Levée et State, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No 6, mesurant chaque 27 pieds 6 pouces de face à la rue Preston sur 150 pieds de profondeur.

RAPP, ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jersey, l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 145, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

RIVERS, ROBERT E.—
Taxe de 1884, montant à............$36 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No. 170, mesurant chaque 28 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Marengo et Laurel.

ROHR, VALENTINE—
Taxe de 1884, montant à............$2 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Laurel et Constance, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 172, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Milan et Laurel.

REDON, LEON—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytanée, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 345; le lot No. 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 125 pieds de profondeur, le lot No. 15 raccourci; le lot No 14 formant l'encoignure des rues Prytanée et Bordeaux.

RYAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 362, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds 10 pouces de profondeur.

RIVERS, R. E.—
Taxe de 1884 montant à............$120 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Apollo, Cadix et Jena, désigné comme l'ilet No. 413, mesurant 300 pieds sur 306 pieds.

RIVERS, ROBERT E.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Amélie, Apollo et ____, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 430, les lots Nos. 10, 11 et 12 mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Bacchus sur 123 pieds de profondeur.

ROSE, EDWARD PETER—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, St. André, St. George et l'Avenue Louisiane, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 55; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.

ROUX, MME J. P.—
Taxe de 1884, montant à............30c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pitt, Eléonore et la ligne de Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 47 (Hurtsville).

RICKER, OCTAVIA—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par le côté supérieur de la rue State, les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 44 à 55 inclusivement, à Bloomingdale; les lots Nos. 44 à 53 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à rue State sur 175 pieds de profondeur; les lots Nos. 54 et 55 mesurant 60 pieds de face à la rue State sur 170 pieds de profondeur.

ROSS, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonce, Victor, l'avenue Henry Clay et la rue Bloomingdale, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 110, mesurant 30 pieds de face à la rue Léonce sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure des rues Léonce et Bloomingdale.

SCHENCK, CHAS. H.—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Bordeaux et Valence, désignés comme lots Nos. 7 à 13, inclusivement, de l'ilet No. 199, les lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur 99 pieds de profondeur; les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

STOLL, SUC. CHARLES—
Taxe de 1884, montant à............$12 60
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Dufossat et Bellecastle désignés comme lots Nos 8 à 10 inclusivement, de l'ilet No 241; les lots Nos. 3 à 10 inclusivement mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Magasin sur 106 pieds de profondeur; les lots Nos 11 et 12 mesurant 61 pieds de face à la rue Dufossat sur 150 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Magasin et Dufossat.

SIMMS, ANN—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. André, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 582, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue St. David sur 132 pieds et 129 pieds de profondeur.

SMITH, MARSHALL J.—
Taxe de 1884, montant à............75c
Un demi ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Soniat et Valmont, désigné comme la moitié de l'ilet No. 646, mesurant 202 pieds de face à la rue Valmont sur 176 pieds et 212 pieds de profondeur.

SOULIE, ARMAND—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Magasin, Camp, Ste [illegible] et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 15, mesurant 251 pieds sur 256 pieds et 300 pieds.

SERVARY, LOUISE F.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, State et Burthéville, désigné comme l'ilet No. 22, mesurant 234 pieds et 237 pieds sur 300 pieds.

STODDARD, E. S.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Le quart d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Green, l'avenue Henry Clay et la rue Edmond, désigné comme un quart de l'ilet No. 96.

STERRY, JOHN L.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le Chemin Public, les rues Frost et Chestnut, désigné comme l'ilet No. A.

TENNISSON, VEUVE J. H.—
Taxe de 1884, montant à............$27 00
Trois lots et une partie de quatre autres lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une partie des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les lots Nos. 4, 5 et 6 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Magasin sur 129 pieds de profondeur; la partie des lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Général Taylor sur 85 pieds et 77 pieds de profondeur; la partie du lot No. 10 mesurant 15 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Magasin et Général Taylor.

TODD, WALDO P.—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Une portion de quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Général Taylor, Camp et Magasin, désignée comme portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 225; les dites portions des lots Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurant 93 pieds de face à la rue Austerlitz sur 76 pieds de profondeur; la portion du lot No. 10 forme l'encoignure des rues Austerlitz et Camp.

TAYLOR, HOLDEN—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Broadway et DeArmas, désigné comme l'ilet No. 127.

THOELE, ERNEST—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Van Buren et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 162.

THORN, JNO. F.—
Taxe de 1884, montant à............$30 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Bloomingdale), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Front, Levée, State et Hurstville, désigné comme l'ilet No. 4, mesurant 286 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

THORN, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St. Charles, Broadway et Chestnut, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 34 de l'ilet No. 57, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Broadway et Carrollton.

VANHORN, MME M. J.—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme l'ilet No. 568.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884 montant à............$45 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 1 à 6 inclusivement de l'ilet No. 198, mesurant 219 pieds de face à la rue Magasin sur 124 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasin et Bordeaux.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à............$4 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Magasin et Constance, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No 198 mesurant 70 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

WEST, SUC. BENJ. J.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Constance et Magasin, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No 198, mesurant 70 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur.

WINTZ, CHAS. W.—
Taxe de 1884, montant à............$4 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Marengo, Magasin et Constance, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 206; le lot No. 23 mesurant 29 pieds de face à la rue Constantinople sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesurant 24 pieds de face à la rue Marengo sur 118 pieds de profondeur; le lot No 24 formant l'encoignure des rues Constantinople et Constance.

WOOD, MME WALLACE—
Taxe de 1884, montant à............$34 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Magasin et Camp, désignée comme une portion des lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 225; la portion du lot No. 10 mesurant 25 pieds de face à la rue Général Taylor sur 73 pieds de profondeur; les portions des lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Général Taylor sur 69 et 75 pieds de profondeur.

WAYNE, MME LAURA—
Taxe de 1884, montant à............$22 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 290, mesurant chaque 28 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 110 pieds de profondeur.

WHITE, B.—
Taxe de 1884, montant à............3 [illegible]c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 5 4, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 120 pieds de profondeur.

WATKINS, SARAH—
Taxe de 1884, montant à............90c
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Jena, l'Avenue Napoléon, les rues St. George et Long, désignés comme lots Nos. 4 à 9 inclusivement de l'ilet No. 584, mesurant 270 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

ZELLER, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Soniat et Robert, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 138, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Septième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 24ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BECKER, N.—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 83 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Washington et Hampson.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à............$1[illegible]8 00
Un morceau de terre, avec améliorations, sur le coteau de la Métairie dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le Oakland Course, mesurant 2215 pieds côté sud du coteau de la Métairie, 2000 pieds 4 pouces sur la rue North Line, 1293 sur Hazeur Bros. 800 pieds sur le chemin coquillé de la Nouvelle-Orléans, et 1016 pieds 1 pouce et 9 lignes sur la rue Last.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une partie de l'ilet Nos 642-45, borné par les rues Cambronne, Madison, Dixhuitième, Marks et le chemin coquillé de la Métairie-Orléans, mesurant 357 pieds et 276 pieds 6 pouces sur 150 pieds 1 pouce et 105 pieds 6 pouces.

BOREE, ETIENNE—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 341.

BENTON, JOHN G.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 618, borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Dixon et Dix-Septième, mesurant 300 pieds sur 291 pieds.

BRADY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 241, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Cohn et Septième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

BRINGIER, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'ilet No. 262, mesurant 120 pieds de face à la rue Huitième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Huitième et Marie.

BRANDT, SUC. LOUIS—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désignées comme lot No. 1 et une partie du lot No. 2 de l'ilet No. 140, mesurant 39 pieds de face à la rue Marie sur 128 pieds de profondeur.

BALZ, MME MADELINE—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 109, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BRINTON, ALEX. H.—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, et 15 de l'ilet No 119; les lots Nos. 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Zimple et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 115 pieds de profondeur; le lot No 15 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 115 pieds.

BACAS, J. A.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Deuxième et Burthe, désignés comme lots Nos. 5 et 20 de l'ilet No. 94, mesurant 64 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Burthe et Hillary.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 103, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

BOULIGNY, MME EDMUND—
Taxe de 1884, montant à............45c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Clinton, Wall et Esther, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 26, mesurant 30 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

BUBECK, GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à............$1 92
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Leon des, Levée, Monroe et le fleuve Mississipi, désignées comme lots Nos. 73 à 76 et partie des lots Nos. 87 à 94, de l'ilet No. 3; le lot No. 73 formant l'encoignure des rues Levée et Monroe, mesurant 75 pieds de face à la rue Levée sur 87 pieds de profondeur; les lots Nos 74 à 76 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur; la partie des lots Nos 87 à 94 fait face à la rue Monroe.

BUBECK, GOTLIEB—
Taxe de 1884, montant à............$9 30
Neuf lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Levée et le fleuve Mississipi, ete Nos. 9 à 17 de l'ilet No. 2, le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Levée et Marie, mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 98 pieds; le lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 142 pieds; le lot No. 14 mesure 28 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Marie sur 89 pieds de profondeur; les lots Nos. 16 et 17 mesure chaque 30 pieds de face à la rue Marie sur 124 pieds de profondeur.

BETTS, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à............$8 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et fleuve Mississipi désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'ilet No. 1, mesurant chaque 24 pieds de face à la rue Marie sur 150 pieds de profondeur.

BUBECK, G.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos 71 et 72 de l'ilet No. 2; le lot No. 71 mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 197 pieds de profondeur; le lot No. 72 mesurant 28 pieds de face à la rue Levée sur 198 pieds de profondeur.

BUBECK, G.—
Taxe de 1884, montant à............15c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et le fleuve Mississipi désignée comme partie des lots Nos. 13 à 17 de l'ilet No. 1, mesurant 24 pieds de face à la rue Upper Line sur 147 pieds de profondeur.

BALTZER, SUC. WM.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upper Line, Marie, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'ilet No. 1; le lot No. 35 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 197 pieds; le lot No. 36 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur 172 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884 montant à............$2 16
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 290, borné par les rues Madison, Cambronne, Cypres et Neuvième, mesurant 301 pieds sur 300 pieds.

CLARKE, MLLE. B. A.—
Taxe 1884, montant à............$2 40
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No ___, borné par les rues Washington, Bernadotte, Edinburgh et Quinzième, mesurant 300 sur 272 et 310 pieds.

CLARKE, MLLE B. A.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 141, borné par les rues Bernadotte, Lowerline, Edinburgh et Quinzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 272 et 260 pieds.

CONANT, MME M. S.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Upperline, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'ilet No. 480.

CONSTANT, MME CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............12c
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Forshey et Quatorzième désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 503, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No. 9 formant l'encoignure des rues Washington et Quinzième.

CASEY, STEPHEN—
Taxe de 1884, montant à............90c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Nelson et Dixième, désignée comme un tiers de l'ilet No. 341, et des lots Nos. 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant ensemble 100 pieds sur 300 pieds.

COLEMAN, W. P. MINEURS—
Taxe de 1884, montant à............9c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Nelson et Onzième, désigné comme lot No. 10, de l'ilet No. 361, faisant face à la rue Monroe.

COLLINS, A. S., SUC.—
Taxe de 1884, montant à............$2 10
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 194; les lots Nos. 6 à 9 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Sixième et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds de profondeur, le lot No 11 mesure 32 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur.

CALDER, MLLE ANN—
Taxe de 1884, montant à............$10 80
Douze lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'ilet No 134: les lots Nos. 6 à 10 mesurant 151 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Quatrième; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Quatrième, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur, les lots Nos 14 à 17 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 145 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. DUDLEY & BROS.—
Taxe de 1884, montant à............$16 80
Trois lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désignés comme lots Nos 21 à 23 de l'ilet No. 109, mesurant 90 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 23 formant l'encoignure des rues Madison et Burthe.

CHAMBERLAIN, C. & E.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 188, borné par les rues Lower Line, Hillary, Jeannette et Sixième mesurant 302 et 301 pieds sur 256 et 300 pieds.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mélaudon, Clinton, Anne et DeArmas désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 33, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds de profondeur.

COLLINS, SUC. A. S.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mélaudon, Clinton, Anne et DeArmas, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 33, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de 105 pieds, formant l'encoignure des rues Anne et Clinton.

DOUGLAS, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 à 12 de l'ilet No. 150; le lot No. 1 mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos. 2 à 11 mesurant 300 pieds de face à la rue Hillary sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Hillary et Plum; le lot No. 11 forme l'encoignure des rues Hillary et Quatrième; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 110 pieds.

DAVIS, W. SUC.—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Levée et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 141, le lot No. 3 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 138 pieds de profondeur; le lot No. 4 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 112 pieds de profondeur; le lot No. 5 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur 140 pieds de profondeur; le lot No. 6 mesure 39 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 151 pieds.

DOLLINGER, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 87, mesurant 30 pieds de face à la rue Levée sur 39 pieds de profondeur.

DUCLASEE, VICTOIRE—
Taxe de 1884 montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 140, mesurant 60 pieds de face à la rue Marie sur 150 pieds de profondeur.

DOWNING, MME G.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'Avenue Carrollton, les rues Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 8 à 11 de l'ilet No. 119; le lots Nos 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Zimple et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 12 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 159 pieds.

DEUCHERT, CHAS.—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Commerciale et Pearl, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 55, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Burdette et Commerciale.

DETZEL, JACOB—
Taxe de 1884, montant à............$6 60
Trois lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, la rue Short, l'avenue St. Charles, et la rue Hampson, désignés comme lots Nos 11 et 13 de l'ilet No 71, mesurant 93 pieds de face à la rue Hampson, sur une profondeur de 145 pieds.

DUGAZON, CHAS T.—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Deux lots de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Levée et le fleuve Mississipi, désignés comme lot Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 6; le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Levée et Madison, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Levée sur 96 pieds de profondeur; le lot No 7 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Madison sur 95 pieds de profondeur.

EICHEL, LIZARD—
Taxe de 1884, montant à............$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, désigné comme lot "D" de l'ilet No. 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

FONERETTE, L.—
Taxe de 1884, montant à............$4 50
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 195, mesurant 90 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur.

FERRAN, MAX—
Taxe de 1884, montant à............$7 60
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 26 de l'ilet No. 225; les lots Nos. 1 à 5 mesurant 150 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Green; le lot No. 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

FISCHER, FREDERICK & SON—
Taxe de 1884, montant à............30c
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Upper Line, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 16 à 18 de l'ilet No. 266; les lots Nos. 16 et 17 mesurant 60 pieds de face à la rue Upper Line sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 18 formant l'encoignure des rues Upper Line et Huitième mesurant 30 pieds de face à la rue Upper Line sur 126 pieds de profondeur sur une ligne et 127 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

FASNACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à............$45 00
Une portion de terre, avec améliorations, sur le Coteau de la Métairie, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, mesurant comme suit: sur le côté sud du Coteau de la Métairie, 400 pieds; sur le chemin coquillé de la Nlle-Orléans, 300 pieds; sur le chemin coquillé de la Nlle-Orléans, 143 pieds 8 pouces et 3 lignes; sur la ligne du côté de la ville, 299 pieds 7 pouces et 2 lignes; sur la ligne du côté du Coteau de la Métairie, 299 pieds.

GRIVOT, MAURICE, ET M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 627, borné par les rues Jackson, Holy Grove, Dixon et Dix-huitième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884, montant à............$1 05
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme l'ilet No. 572 borné par les rues Holy Grove, Jackson, Streelitz et Seizième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GRIVOT, MAURICE, OU M. S. CONANT—
Taxe de 1884 montant à............$1 20
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 607, borné par les rues Clay, Laurel Grove, Dixon et Dixseptième, mesurant 300 pieds sur 300 pieds.

GARDANNE, MME J. H.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 461, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Collapissa et Quatorzième, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

GIBSON, CAROLINE—
Taxe de 1884, montant à............45c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Forshey et Quatorzième désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 503 mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces.

GRAYNARD, JOHN JACOB—
Taxe de 1884, montant à............$1 44
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 300, borné par les rues Leondinas, Monroe, Nelson et Onzième, mesurant 300 pieds sur 301 pieds.

GARDANNE, MME J. H.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 460, borné par les rues Bernadotte, Lower Line, Treizième et Collapissa, mesurant 300 et 302 pieds sur 216 et 204 pieds.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul M. Godchaux vs. John Zacca.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,084.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Delachaise et Aline, sur un plan original des faubourgs Delachaise et Plaisance, déposé pour référence au bureau de Théodore Guyol, notaire, mesurant quarante pieds plus ou moins de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Delachaise de quatre cent vingt-huit pieds, plus ou moins et la même profondeur et façade à la rue Aline, plus ou moins, et une façade sur la rue St Charles de six pieds, plus ou moins.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Louis P. Delachaise, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 29 juin 1883, dûment enregistré dans le bureau de transferts, livre 120, folio 198.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 sept—11,18,25—oct 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Holz vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,093.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant un pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108-7) sur la ligne du côté vers la rue Ste Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. O. Planche; une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74 [illegible]) [illegible] vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant [illegible] parallèlement à la rue Bourbon une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33-9) sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et al [illegible] et conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars ($950), intérêts acquis, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts acquis à partir du 15 mars 1884, payable deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, et toutes les frais et charges qui sont acquis pour forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication, le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci-dessus, payable au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. Hen vs. Succession de Marie Gueno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,041.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Dupré et Gayoso désigné comme lot numéro cinq, conformément à un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 5 mars 1855, déposé comme plan numéro deux dans le livre des plans, en l'étude de P. E. Théard, alors notaire en cette ville, le dit lot mesure, au pied américain, trente-trois pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Washington sur une profondeur d'une rue à l'autre de cent quarante pieds huit pouces et six lignes sur un côté et cent cinquante-et-un pieds cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté.

Etant la même propriété que feue Marie Gueno a acquise en son propre nom de la Ville de la Nouvelle-Orléans, par acte passé le 3me jour d'avril 1855, pardevant Paul E. Théard, alors notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 août—1,8,15,22,26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Hernsheim & Bro. vs. F. A. Gonzales et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,106.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Hôpital et Ursulines, mesurant (au pied américain) plus ou moins, cinquante-sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne, commençant à une distance de trente-cinq pieds de l'encoignure de la rue Hôpital sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant toute la propriété qui a été acquise par Mme Madeline Gonzales de Francis A. Gonzales par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 25 juillet 1870, enregistré au bureau des transferts, livre 98, folio 65, moins une portion qui forme l'encoignure des rues Claiborne et Hôpital, mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes égales et parallèles, vendue à la New Orleans Credit Foncier Association par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 8 juillet 1872.

Et les défendants dans cette affaire ont hérité de la dite propriété comme seuls héritiers de Mme Gonzales, leur mère, maintenant décédée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8,15,22,29—oct 6,10

G. P. MALONEY, D.S D[illegible]

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

15[illegible] RUE DU CANAL [illegible]

près Baronne.

Dentiste [illegible] des dames Ursulines

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction des dents sans douleur.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duffy vs. John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'ilet quatre-vingt-cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de R. Davidson et al., par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 650.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de six cent cinquante dollars, avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat et tous les frais du procès et de la vente, $4 pour frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson, pour la somme de sept cent cinquante dollars, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et garanti par privilèges et lien de vendeur et hypothèque sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original hypothécaire, ne pas aliéner, à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

3° Et la reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux; et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus, au comptant) moins que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est dit plus haut et le billet, à assumer comme il est ci-dessus décrit alors après le paiement des frais et taxes ci-dessus décrits, au comptant, le reste du prix de l'adjudication sera proportionné au prorata entre le montant de la réclamation de la plaignante maintenant due et le billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, le pro rata de la réclamation de la plaignante maintenant due, sera payé comptant, et le pro rata dudit billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2,9,16,23,27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. B. S. Pinchback vs Moses Schwartz

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,173—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Magasin et Philip désignés par les numéros un à onze sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 25 avril 1842, et déposé en l'étude de T. Trudeaud, anciennement notaire. Le numéro un forme l'encoignure des rues Camp et Première et mesure vingt-six pieds de face à la rue Camp sur une profondeur et façade à la rue Première de quatre-vingt-quinze pieds et ayant la même profondeur sur la ligne opposée. Les lots deux trois et quatre se touchant et mesurent chacun vingt-six pieds de face rue du Camp sur une profondeur chacun de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles.

Les lots cinq et six mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes parallèles. Le lot sept mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante-deux pieds cinq pouces entre lignes parallèles une des dites lignes étant la ligne de division entre le faubourg Livaudais et Lafayette. Les lots huit, neuf, dix et onze mesurent chacun vingt six pieds un pouce de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre vingts pieds, ensemble avec l'usage en commun d'une allée avec les trois lots, ouvrant sur la rue Philip.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de P. B. S. Pinchback par acte passé pardevant John Bendernagel notaire en date du 29 août 1881 enregistré au bureau de transfert, livre 115 folio 690.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. & B. Beer & B. Newgass vs John H. Spearing

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,259.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, et conformément aux parties ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI 29 septembre 1885 à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 213 et 215 rue Gravier 4 buggies 2 voitures, 1 wagon, un cheval 2 chevaux, harnais et selles et un lot de couvertures de laine, le tout conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25 26 27,28,29

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Merchants Mutual Ins. Co. vs. Louisa Herman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 6882—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le MARDI 29 septembre 1885 à 11 heures a. m. en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 sept—18,24,29

Mme C. Dalhem vs. F. Demonthuzin.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 6866—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le VENDREDI, 2 octobre 1885 à onze heures du matin, en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
22 sept—22,29, oct 2

James Sweeny vs Claycomb & Meyer

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8148—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chs G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Claycomb's Wood Yard, rue Tchoupitoulas, à côté du La. Ice Manft., dans le Sixième District de cette ville, SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quarante-huit cordes de bois de frêne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT, Constable.
16 sept—16 20 26

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—L'AGRÉABLE RÉSIDENCE en briques à trois étages, No 293 rue Bourgogne, à un ilet des chars de la rue des Remparts. Bon voisinage. Joli jardin, bonne cour, citerne et eau du fleuve, appareils à gaz partout, chambre à bain, lieux d'aisance, etc. Le tout en excellent état. Livraison au 1er octobre. S'adresser à P. E. THÉARD & SONS, No 54 rue du Camp. 20 sept—6f

A louer—Deux belles résidences sur l'Esplanade, Nos. 305 et 319. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—

A VENDRE.

A vendre—Le café avec tout ce qu'il renferme et ses accessoires, No. 5 rue du Canal, un des meilleurs établissements de cette ville. S'adresser à WM. B. BARNETT, 89 Passage de la Bourse. 23 sept—6f

A vendre—Un beau gaufrier français, à 6 fers, avec tous les accessoires complets, pouvant cuire 12 gaufres en 5 minutes. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 23 sept—3f

A vendre—5 CHEVAUX garantis sous tous les rapports et acclimatés. S'adresser chez MANNESSIER, No 176 rue Royale. 19sept—6f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siége quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse. 6sept—1m

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 1er sept—1m

A vendre—Deux tombes en briques au nouveau Cimetière St Louis de la rue de l'Esplanade. S'adresser à JOHN BONNOT, No 45 rue Ste-Anne. 15sept—2sem

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO.

Son principe, la viande pure, est scientifiquement combiné avec des propriétés médicales qui lui donnent des propriétés stimulantes merveilleuses. Les forces vitales sont régénérées sans qu'il en résulte de fatigue pour les organes de la digestion. Il est inappréciable dans les cas de fièvres typhoïdes, jaunes et paludéennes et donne la force de se débarrasser de ces maladies malignes. Il est hautement recommandé par les principaux médecins de Paris comme un tonique pour les convalescents et les personnes faibles, aussi pour les affections des poumons. Vendu par tous les pharmaciens et droguistes.
1er mai—1 an—V

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Uri. J. Rosenthal vs. Edward J. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,090.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hévia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne la plus près du lot numéro cinq et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, quatre vingt dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds cinq lignes de face à la rue Poydras, quatre-vingt quinze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre-vingt-onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de la rue Miro. Les dits lots traversent la rue Hévia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,231. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI le 21me jour d'octobre 1885 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Meral Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 sept—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur et John R. Buchanan curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John R. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.

M. A. McDONNELL, Député Greffier.
8sept—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons, etc vs. leurs Créanciers. } No. 13,573. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville le LUNDI 19me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M. à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.

Nouvelle-Orléans 15 septembre 1885.

Signé, F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Division B maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No 15,127. Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition susdite en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent, la Cour, d'une autre part, ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Wm. Harry Seymour insolvable est par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.

Signé F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
28 août—29—9,16,20,30 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons vs. Leurs créanciers. } No 13,573. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu en cette ville MERCREDI le 30me jour de septembre 1885 à 11 heures du matin, dans le but de voter et de fixer les conditions auxquelles seront vendus les biens mobiliers livrés par le dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.

[Signé] F. A. MONROE, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 août—9, 12, 20, 26 sept.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Henrietta Lockmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,297—Division C—Attendu que John Lockmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henrietta Lockmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 sept—25, 29—oct 4

Succession de Mme John Scully.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,296—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif, dans la succession de Mme John Scully, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25sept—25 29—4 oct.

Succession de Mme Herminia Doriocourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,007—Division "B"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Doriocourt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24,28, oct 3

Succession de Margaret Fahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6321—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Henderson, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24,28—oct 3

Succession de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,100—Division A—Attendu que Mme veuve Henry J. Woods a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry J. Woods, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 sept—19,24,28

Succession de John B. Croquine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 15,248—Division A—Attendu que Edward Wyman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Croquine, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 sept—22, 27 1 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente de clôture.

Le contenu de la pension du café le Rendez-Vous des Habitants.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—AUJOURD'HUI, VENDREDI, 25 septembre 1885, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, au No 113 rue de Chartres—

La balance des meubles de la pension, comprenant quinze chambres meublées et divers articles trop longs à énumérer.

Conditions—Comptant. 25sept—1f

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 25 septembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 25sept—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.

Résidence cottage magnifique,

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcellus Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation; le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $30 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant [illegible], les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire aux frais des acquéreurs.
5 sept—5 12 19 26—oct 3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

No. 220 rue Washington,

Entre les rues St. Charles et Prytanée,

à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux—No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 12 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg [illegible], dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 103 du dit faubourg, le dit ilet étant borné par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St [illegible], d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson en date du 4 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No 48 sur un plan du dit ilet fait par H. Mulhausen, arpenteur et voyer, le 23 décembre 1844 [illegible] Washington, St-Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure au pied américain 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St-Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan ci-dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent désigné par le No 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les taxes dues et exigibles en 1885 devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.
18sept—13 19 26—3 10 17oct.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrains de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec des conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885. Dossier No 14,731, et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu—

1° **Un lot de terre de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 7, borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberté, Thalie et Erato, et mesurant, conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846, déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence-cottage en bois, à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue par les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et désigné comme lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte en partage entre P. A. Rost et autres, passé le 20 mars 1841 pardevant D. L. McCoy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois, à deux corps de logis couverte en ardoises, connue par les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 6 chambres, gaz, installations, etc., de chaque côté.

3° **Un terrain de valeur,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St-André et Remparts, anciennement Hercule, et désigné par le No 12 sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, connu comme le numéro 206; le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux corps de logis et à deux étages couverte en ardoises, connue comme les Nos 372 et 373 rue Felicity Road, et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment désigné par le No 81, et mesurant 30 pieds et 4 lignes de face à la rue St-André, 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerol, voyer, le 7 février 1832 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar; toutes les proportions décrites ci-dessus sont d'après des plans récents faits par Charles Schuauder, en date d'août 1885, et sont exhibés au lieu de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclu les taxes dues et exigibles en 1885.
13sept—13 20 27—4,11,17oct.

LES SEULES VÉRITABLES

Dragées Dépuratives Iodurées du Dr GIBERT

constituent le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.

Exiger (ainsi que pour le Sirop) les Signatures en rouge [illegible] et le Timbre bleu du Gouvernement Français.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Pour cause de Départ

Armoire à glace à simple battant avec incrustation en marqueterie.

Piano droit double en bois de rose de A. Lesieux, bel instrument.

Etagère riche de salon en bois de rose avec glace française.

Tableaux. Gravures.

Magnifique ameublement Victoria en acajou pour chambre à coucher.

Ameublement Victoria en noyer pour chambre à coucher.

Bel ameublement de salon, imitation bois d'ébène.

Grande armoire à glace, porte-manteau en acajou, fabrique de Mallard.

[illegible] Tapis de Bruxelles, [illegible] Sideboards, Crystal [illegible] à allonge. Sofas, Chaises, [illegible] pendules en marbre, [illegible] riches en dentelles et en [illegible] Tables de centre, Porte chapeaux [illegible] Matelas à ressort, Matelas [illegible] plumes, Traversins, Bureaux, [illegible] Armoires, Lits pour enfants, Lavabos, Chaises, Ornements de foyer en cuivre, [illegible] d'autres objets élégants et convenables.

LE TOUT EN PARFAIT ETAT.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale,—LUNDI, 28 septembre 1885, à 11 heures, il sera vendu au No 412 rue Carondelet, coin Euterpe, le contenu de la dite résidence se composant en partie des objets ci-dessus indiqués.

Conditions—Comptant.
25 sept—3f.

Actions d'assurance—Billets à recevoir.

Julius Leblanc et als.
vs.
Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

9 Actions du New Orleans Insurance Association.

3 Billets tirés par Albert Voorhies à son propre ordre, datés 1er décembre 187[illegible], portant intérêt à raison de 8 0/0 du jour de leur date à partir paiement, payables respectivement à 60 jours, 90 jours et quatre mois après leur date, un pour $115, un pour $278 et un pour $100; sur le dernier billet, il a été donné un à compte de $50.

Conditions—Comptant.
22sept—22 26 30 oct3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le No 10 sur un plan dressé par Pilié & Depouilly, architectes le 22 janvier 1866, déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 130 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes, entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que ladite Mary Ann Brady, épouse légale veuve en premières noces de John S. Randall, et ensuite la femme dudit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville, et qui l'y a dûment autorisée et assistée, avait acquise du sieur Andrew James Fitzpatrick, d'après un acte passé par Castell, notaire, le 1er jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101, Fol 310.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12,19,26 oct. 3.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du N. O. Gaslight Co. à l'encan.

Dans l'affaire des mineurs Gobbles, No 10,046 et dans la succession de Mme Jane Shepherd. No 14,034—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Pour le compte des parties intéressées, toutes réunies.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 3 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

Cent quatorze (114) actions du fonds capital du New Orleans Gaslight Company.

Un coffre fort en fer et certains comptes à recevoir, conformément à une liste entre les mains des encanteurs et qui sera exhibée sur les lieux au moment de la vente.

Conditions—Comptant avant le transfert.
23sept—23 26 27 oct1 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No. 6 et mesure au pied américain 25 pieds 10 pouces et 3/5 de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317.

Succession de Wm. Richard Meek.

No 15,049.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi ilet de terre faisant face à l'Hôtel Windsor et à l'Avenue Henry Clay, et un ilet de terre amélioré sur l'Avenue Peters.

Dans l'affaire de Gidière, Day et Co. vs. leurs créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No. 17, rue Carondelet—SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 août 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Le demi-ilet de terre borné par les avenues St Charles et Henry Clay, les rues Calhoun et Benjamin—mesurant 252 pieds de face à l'avenue Henry Clay et à la rue Calhoun sur 233 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, subdivisée en 16 lots, à un ilet des terrains de l'Exposition.

2° L'ilet entier borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, mesurant 201 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'avenue Peters et à la rue Octavia et 270 pieds de face à chacune des rues Pitt et Prytanée, subdivisée en 17 lots.

Conditions, comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et feront un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
28 août—23—Sept 5,12,19,26.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand [illegible]

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art,

Pose de palais artificiels.